

NOS HONORAIRES

BARÈME DES PRESTATIONS:

HONORAIRES DE VENTE (charges vendeurs ou acquéreurs précisées sur le mandat de vente)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC MAXIMUM
Jusqu'à 100 000€	9%
De 100 001 à 300 000€	8%
À partir de 300 001€	7%
Terrains à bâtir, fonds de commerces, locaux commerciaux	10%
ESTIMATION suivie d'une mise en vente	gratuit
ESTIMATION sans mise en vente	400€

AGENCE GIUDICELLI IMMOBILIER - S.A.S au capital de 100 euros - Siège social: Centre Médical du Fiumorbo 20243 Prunelli-di-Fiumorbo - Tél: 04.95.61.34.90 - contact@giudicelli-immobilier.fr - Siret: 913 686 689 00013 - TVA: FR 32 913 686 689 - CPI: 2002 2022 000 000 010 délivrée par la CCI de Bastia - Dans un soucis de protection absolu de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires.